Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 255

Artikel: Gare aux jouets!
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251878

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

foule : deux hommes venaient de se jeter prestement sur un vieillard propret, au fin visage malicieux allongé par une barbe blanche en pointe, sous un chapeau de soie démodé, aux reflets éteints. Et ils l'entraînaient vers la chaussée, tandis que l'un d'eux hélait un fiacre.

— C'est l'assassin ! lança quelqu'un.

Et, aussitôt, des cris éclatèrent, et la foule, dans un élan spontané, arracha le vieillard aux policiers.

Ce ne furent que poings levés et imprécations sinistres :

— Tuez-le ! A mort ! Tiens, canaille ! Vengeons-nous ! Chacun son tour ! On aura ta peau !

Cependant, secondé par des agents en uniforme, les policiers essayaient de soustraire le misérable aux fureurs homicides.

— Coûte que coûte, protégez-le ! ordonnait un des hommes qui l'avaient arrêté.

Il y eut deux ou trois minutes d'effroyable mêlée. Cent poings frénétiques réprimaient l'effort désespéré des agents, qui luttaient avec courage, la face sanglante, la tunique en lambeaux.

— Grâce ! grâce ! répétait, dans l'ouragan des voix hurlantes, le vieillard dont la barbe effilée rougissait, stylet de pourpre. Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi ! Pitié ! pitié !

— Ce n'est pas lui ! Laissez-le proféraient les policiers.

Mais ceux qui entendaient ces paroles les accueillaient avec des rires cruels, répondaient, la bouche tordue de haine, les yeux flambants :

Ça ne prend pas ! Il est à nous !

De toutes parts, des gens accouraient qui demandaient :

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est l'assassin de la petite fille ?

Un jeune homme dut à une rapide retraite de n'être pas malmené, pour avoir émis ce simple doute :

— Mais a-t-on la preuve que ce soit lui ?

La troupe des justiciers s'enflait de seconde en seconde. A moitié assommés, les agents demeuraient impuissants à enrayer l'œuvre de vengeance. Un d'eux tomba à la renverse, piétiné par les nouveaux arrivants. Les femmes, qu'ils n'osaient frapper avaient rendu vaine leur intervention.

Le vieillard fut emporté dans un tourbillon de coups. Une grêle de poings s'abattait sur sa figure, de rudes poings velus et noirs qui tapaient comme des marteaux sur l'enclume.

Tous les pères qui, le soir, après le dur labeur, oubliaient leur fatigue à bercer sur leurs genoux une fillette aux babils clairs, aux yeux frais et purs comme des fleurs d'avril, tous ceux-là, en songeant que leur chère mignonne aurait pu devenir la proie du satyre, sentaient gronder en eux une folie sanguinaire. Un devoir impérieux leur commandait d'immoler l'infâme ennemi. N'étaient-ce pas leurs filles qu'ils défendaient ? Et l'exemple de ce châtiment épouvanterait la lâcheté de ceux qui méditaient de telles turpitudes.

Mais les plus terribles étaient les femmes. Echevelées, vocifératrices, griffes levées, elles se battaient presque pour arriver au vieillard. Celles qui ne pouvaient frapper lui crachaient au visage. Une d'elles secoua, entre ses doigts crispés, un morceau d'oreille. Une blanchisseuse rubiconde brandissait un fer à repasser. Des ciseaux aux pointes ensanglantées brillaient dans la main d'une couturette pâle et blonde. Beaucoup faisaient au vieil homme un grief nouveau de porter un chapeau de soie.

De tous ces êtres rués à la vengeance, et qui s'acharnaient sur la loque informe qu'était maintenant le corps du malheureux, une âme collective se dégageait, grondante comme un tonnerre, impétueuse comme un ouragan. Réveillé dans un sursaut fougueux, le séculaire instinct de carnage qui sommeille en nous, depuis le temps où nos ancêtres s'égorgeaient au seuil des cavernes, affermissait sa tyrannie. Une volonté unique englobait toutes les volontés de la foule, et le même éclair d'âpre volupté, — la volupté du sang et des batailles, — luisait dans toutes les prunelles.

... Cependant, les deux policiers avaient couru jusqu'au poste.

— Vite du renfort ! Ils vont l'avoir écharpé ! bégayèrent-ils en se précipitant dans le bureau du commissaire.

— Vous avez arrêté l'assassin ?...

— Non... Pas lui... Le hasard... Ce notaire de province, parti avec la caisse, qu'on nous a donné à rechercher, il y a deux mois... Il passait juste devant la maison... Nous avions sa photo... Pas de doute... C'était lui !... Ils l'ont pris pour l'assassin, ne nous ont pas laissé le temps de le pousser dans une voiture... Nous aurions dû l'arrêter cent mètres plus loin...

— Sale affaire ! dit le commissaire. Mais tout de même, ça vaut mieux pour vous que si vous aviez laissé tuer l'assassin !

GASTON DERYS.

Gare aux jouets !

Voici l'époque des cadeaux et des fêtes d'enfants : Saint-Nicolas, Noël, Nouvel-An... époques où les magasins de jouets sont dévalisés. Et bien faisons attention, même aux jouets. M. le Dr Mesnard, appelle l'attention des familles sur les mille inconvénients qu'ils peuvent avoir parfois. L'enfant est déjà, par son inexpérience, assez exposé à mille dangers sans que, sous prétexte de l'amuser, on lui fournisse encore des armes contre lui-même. Les *Feuilles d'hygiène* suivant les conseils du Dr Mesnard vous apportent ces conseils ci :

Depuis longtemps on a mis en garde contre les jouets revêtus de couleurs plus ou moins voyantes et qui trop souvent cachent sous d'aussi belles couleurs de violents poisons.

On a signalé également le danger de certains jouets qui, comme le serpent de Pharaon formé de sulfocyanure de mercure, seraient capables, même à petite dose, d'empoisonner l'enfant qui par malheur en porterait un morceau à sa bouche.

Mais il est des jouets, de genres très différents d'ailleurs, qui n'ont point jusqu'ici attiré l'attention sur les méfaits qu'ils sont susceptibles de provoquer. Je veux parler de tous ces jouets qui fonctionnent avec la bouche : sifflets, trompettes, sujets en caoutchouc ou en baudruche que l'on gonfle par insufflation, mirlitons et autres instruments à vent, que les enfants aiment tant et qui ont à leurs yeux d'autant plus de valeur qu'ils font plus de bruit.

Avez-vous jamais réfléchi par combien de bouches a passé un tel jouet avant d'arriver à celle de votre enfant ? Il a d'abord été essayé par celui qui l'a construit, puis par le marchand et cela plusieurs fois en moyenne pour chaque objet, soit qu'il veuille attirer l'attention du public, comme le font tous les camelots, soit qu'il veuille en montrer le fonctionnement. Pour peu que l'acheteur soit légèrement indécis et aime se rendre compte avant d'acheter, client et marchand en essaieront plusieurs, chacun de leur côté, jusqu'à ce qu'ils en aient trouvé un qui fonctionne à souhait. Ce petit exercice se reproduit à chaque acheteur, d'où vous pouvez conclure le nombre de bouches par lesquelles aura passé le jouet avant d'arriver à votre enfant. Mais ce n'est pas encore, tout car aussitôt en possession de l'instrument, tout l'entourage du bébé voudra le faire fonctionner, puis ce sera le tour des petits camarades, souvent amis d'une heure et venus on ne sait d'où.

On défend aux enfants, par simple mesure de propreté, de mettre dans leur bouche tout ce qui leur tombe sous la main ; on s'est élevé avec force, et on a eu grandement raison, contre l'usage du nouet encore trop répandu dans certaines familles, et, à côté de cela, on leur donne à se mettre dans la bouche un bout d'os ou de métal déjà souillé au contact des lèvres d'individus inconnus et souvent malades.

N'y a-t-il pas là une inconséquence flagrante ? Ne serait-il pas logique, alors qu'on pousse si loin, et avec raison, les précautions pour tout ce qui touche à l'alimentation de l'enfant, de songer aussi aux jouets qu'il suce ?

C'est très bien de faire bouillir le biberon avant chaque tétée ; c'est très bien de stériliser le lait pour éviter la transmission possible de la tuberculose ; mais l'enfant n'a-t-il pas autant de chances de contracter la maladie en portant à sa bouche plusieurs fois par jour un jouet qui a passé déjà dans la bouche d'une dizaine de personnes sur la santé desquelles vous n'avez aucun renseignement ?

Vous ne voudriez pas manger avec la cuiller ou la fourchette qui aurait servi déjà, sans être lavée, à un autre individu, et vous n'hésitez pas à mettre dans votre bouche et dans celle de votre enfant l'extrémité d'un jouet qui a été sucé par des inconnus parfois plus sales que propres, souvent malades !

On pourra m'objecter que je n'ai point d'observations à l'appui de ce que j'avance, que je ne puis citer aucun cas certain de contagion ayant cette origine ; cela est vrai. Mais si nous concluons par analogie avec les faits connus depuis longtemps et bien démontrés, il ne semble pas téméraire de dire que la contagion doit exister. Nous savons tous que la salive et les crachats, même desséchés depuis longtemps, sont un excellent véhicule pour le bacille tuberculeux ; or, la statistique prouve par ailleurs que la tuberculose est maladie assez fréquente, surtout dans la classe pauvre (ouvriers, camelots, petits marchands), pour pouvoir soutenir qu'un jouet qui a passé par une dizaine de bouches a bien des chances pour avoir été sucé par un tuberculeux.

Nous n'avons parlé que de la tuberculose, mais beaucoup d'autres maladies sont transmissibles de cette façon. Une foule de maladies de l'enfance, dyphtérie, impétigo, rougeole, etc., sont susceptibles de se propager par l'usage d'un tel jouet commun à plusieurs enfants.

M. Variot a signalé récemment l'observation d'un cas de paralysie des membres inférieurs, chez un garçon de huit ans, causée par l'usage d'une trompette à embouchure de plomb. L'enfant jouait assidûment de cette trompette depuis environ un mois avant le début des accidents. L'analyse chimique d'un fragment de l'instrument prouva qu'il avait été fabriqué avec un alliage de plomb, étain et antimoine et qu'il renfermait, pour 100 parties d'alliage, 88 parties de plomb.

Il ne serait donc pas exagéré, alors qu'on cherche à préserver l'enfance par tous les moyens possibles, de songer un peu à cette cause de contagion et de mortalité qui pour être moins saillante à première vue, n'en est pas moins certaine.

Que peut-on faire pour obvier à ce danger permanent ? Supprimer ces sortes de jouets serait évidemment le plus simple, mais ce moyen trop radical serait impraticable.

Ce que l'on peut et ce que l'on devrait toujours faire avant de donner à l'enfant un jouet à mettre dans sa bouche, c'est de le désinfecter soigneusement soit par la chaleur ou l'eau bouil-

lante, si la matière dont il est fait s'y prête sans inconvénients, soit par des lavages à l'eau de savon.

L'impossibilité de stériliser un jouet de cette manière devrait être une cause absolue d'élimination. On devrait de plus, éviter que l'enfant prêtât son jouet à qui que ce soit.

De cette façon l'hygiène serait respectée et l'enfant pourrait, sans risquer de compromettre sa santé, conserver ses jouets favoris.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois d'octobre 1902.

Naissances.

Du 2. Amweg Cécile Marie, fille de Emile, monteur de boîtes, de Vendlincourt, et de Cécile Rosine Joséphine née Rérat. — Du 2. Froidevaux Henri Léon Albert, fils de Léon, guillocheur, de Muriaux, et de Marie Madeleine née Mangeat. — Du 3. Enfant mort né, fils de Alberto Paul, terrassier, de Delle, et de Rosa Léa née Bouverot. — Du 3. Béchir Georgette Marie Marguerite, fils de Pierre, horloger de Courchavon, et de Fanny Adélaïde née Laissue. — Du 5. Enfant mort né, fils de Gindrat Henri, marchand de journaux de Tramelan-dessus, et de Eschmann Marie née L'hoste. — Du 6. Antoine Jeanne Marie Adèle, fille de Jeanne Henriette, couturière, de St-Amé, Vosges. — Du 13. Hammel Simonne, fille de Alfred, chargeur postal, de Petit-Lucelle, Soleure, et de Emma Adeline, née Gigon. — Du 15. Besomi Rose, fille de Pierre, maçon, de Gerra Verzasca, Tessin, et de Laure née Leschot. — Du 15. Stoquet Paul, fils de Marc, monteur de boîtes, de Miécourt, et de Gigandet Marie née Bitschy. Du 18. Surdez Paul Edgar, fils de Victor, horloger, de Peuchapatte, et de Bertha née Mühlemann. — Du 19. Beuret Jules Paul, fils de Jules, manœuvre, de Soubey, et de Marie Félicie, dite Julie née Pape. — Du 21. Beley Marie Rose, fille de Charles, remonteur, de Vandoncourt, Doubs et de Marie née Chapuis. — Du 24. Meyer Rose Ida, fille de Félix, marchand de bétail, de Pleujouse et de Adorine née Stein. — Du 24. Prévot Marie Marguerite, fille de Adolphe, boulanger, de Sermamagny, France et de Marguerite née Vallat. — Du 26. Bourquenez Achille Paul, fils de Achille, remonteur, de Boncourt, et de Julie Adine née Baumann. Du 26. Marchino Marc François Paul, fils de Marc, plâtrier, de Mollia, Novarre, Italie et de Marie née Marchino. — Du 30. Fischer Pierre Jules André, fils de Pierre, guillocheur, de Delle, et de Marie née Aubry. — Du 30. Parel Robert Louis, fils de Louis, remonteur du Locle, et de Marie Félicie, née Reiser.

Mariages.

Du 4. Crevoiserat Séraphin François Joseph, employé de bureau, de Pleigne, et Guédat Marie Berthe Rosine, couturière de Ocourt. — Du 4. Kenel Auguste Albert, fabricant d'horlogerie, de Schwytz, et Dubail Marguerite Camille de Vaufrey. — Du 10. Maggi Maxime, gypseur, de Lopagno, Tessin, et Vallat Marie Augusta, ouvrière de fabrique de Epauvillers. — Du 11. Ryff Louis Alfred, domestique, de Rümisberg, Berne, et Schaller Marie Lina, servante, de Rebeuvelier. — Du 11. Bretey Alphonse Georges, remonteur, de Seloncourt, et Piller Lucie Marie Joséphine, horlogère, de Porrentruy. — Du 17. Duvaux François Eugène, ouvrier en chaussures, de Delle, et André Ernestine Jeanne, couturière, des Hauts-Geneveys, Neuchâtel. — Du 17. Perrot Jean-Baptiste Pierre Joseph, ferblantier, de Porrentruy, et Vallat Marie Célina, ouvrière, de fabrique, de Bure. — Du 22. Faller Eugène Théodore, négociant, de Ribauvillé, Alsace, et Chapuis Pauline Anne Léonie, sans profession, de Bonfol. — Du 25. Fuchot Victor Léon Ferjeux, graveur, de Maîche, Doubs, et Varrin Marie Joséphine Elise, sans profession, de Courgenay.

Décès.

Du 10. Farine Marie Barbe Joséphine, née Courtat, de Alle, née en 1850. — Du 11. Badet Eugénie Joséphine, de Fregiécourt, née en 1880. — Du 11. Cramatte Louise, née Vernier, colporteuse, de Bonfol, née en 1844. — Du 12. Methez Conrad, de Montmelon, né en 1816. — Du 12. Queloz Marie, née Bruat, ménagère de Lebetain, Territoire de Belfort, née en 1856, — Du 12. Frossard Marie Cécile, née Brahier, horlogère, de Ocourt, née en 1868. Du 12. Walzer Gilbert Henri, fils de Jules, peintre, de Porrentruy, et de Marie née Sies, né en 1891. — Du 14. Metthée Mathilde Louise, née Maquat, de Bonfol, née en 1863. — Du 15. Beley Georgette Louise, fille de Charles, de Charquemont, et de Marie née Chapuis, née en 1896. — Du 17. Lièvre André Joseph, pierriste, de Courtemaiche, né en 1862. — Du 18. Hohenauer Catherine, née Vauclair, journalière, de Tschagonss, Autriche, née en 1846. — Du 19. Rérat Joseph, domestique, de Fahy, née en 1877. — Du 20. Burgy Laurent, tailleur d'habits, de Ligsdorf, Alsace, né en 1822. — Du 22. Rollier Marie Anne, née Tondeur, rentière, de Nods, née en 1819. — Du 28. Renaudin Constant, horloger, des Bréseux, Doubs, né en 1850. — Du 31. Villard Joseph, journalier, de Cornol, né en 1823. — Du 31. Ulmann Abraham, négociant, de Epiquerez, né en 1822.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 253 *du Pays du Dimanche :*

968. ANAGRAMME.

Maine-et-Loire.

969. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Vie. Dure.
N° 2. — Sots. Sages.
N° 3. — Résigner. Dieux. Douleur. Soi.
N° 4. — Bon. Sang. Mentir.
N° 5. — Députés. Rendent. Lois.

970. VOYELLES.

Un homme qui joint à l'esprit
La sagesse et l'expérience,
Pense toujours tout ce qu'il dit,
Mais ne dit pas ce qu'il pense.

971. MOTS EN LOSANGE.

L
L O O
L O U I S
L O U I S O N
O I S O N
S O N
N

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *solutions partielles :* MM. Vive les croyants au Noirmont ! Maria et Julia C..., à la Racine ; Flocon de neige à Muriaux ; Régulus à Delémont ; Algue maritime à Bieune ; L'hiver et son blanc linceul à St-Brais ; Le Chathuant des Somètres ; Vive la liberté des pères de famille, à Porrentruy !

976. CHIMIE AMUSANTE.

LE BOUQUET DE VIOLETTES.

Commment peut-on changer en vert la couleur des Violettes ?

977. CURIOSITÉS.

LES EMBLÊMES.

Quels sont les Emblèmes des Qualités et des Défauts symbolisés par ces Animaux :

1. L'Agneau.	*— 2. L'Ane.*
3. Le Cerf.	*— 4. Le Chameau.*
5. Le Chat.	*— 6. Le Mulet*
7. Le Porc.	*— 8. Le Singe.*
9. Le Crocodile.	*— 10. La Fourmi.*
11. La Grenouille.	*— 12. La Vipère.*
13. Le Papillon.	*— 14. L'Abeille.*
15. L'Aigle.	*— 16. La Colombe.*
17. La Dinde.	*18. L'Oie.*
19. Le Paon.	*— 20. Le Serin.*

978. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Poète qui, par les initiales de son Nom, du Lieu de sa naissance et de deux de ses Comédies, forme le mot :

CHIO ?

979. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X X	1. Dieu de la médecine.
X X X X X X X	2. Poisson de mer.
X X X X X X	3. Contraire de douter.
X X X X X	4. Ville de Vénitie.
X X X X	5. Monnaie d'Italie.
X X X	6. Quadrupède.
X X	7. Moitié de pipe.
X	8. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au *mardi soir, 2 décembre prochain.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Cornol. — Le dimanche 7 décembre à 1 heure pour renouveler les autorités communales ; en cas de ballotage, ce dernier aura lieu le lendemain à la même heure.

Pleujouse. — Le 30 novembre à 1 h. pour discuter et voter un règlement d'impositions communales.

St-Ursanne. — Le 30 à 11 h. pour autoriser le conseil à contracter un emprunt, s'occuper du poids public et de la vente de parcelles de terrains.

Saulcy. — Le 25 à 3 h. après-midi pour ratifier un compromis.

Vendlincourt. — Le 7 à 12 h. 1/2 pour procéder à la nomination du receveur.

Cote de l'argent

Du 19 Novembre 1902

Argent fin en grenailles. fr. 87. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boites de montres . . . fr. 89. — le kilo

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur.